

# **Atelier pratique**

## **Description d'un producteur de documents**

-----

**Jérôme Dossa AZANMAVO**

### **1. Justification**

La description archivistique est l'ensemble des opérations d'identification d'une unité archivistique, de sa description matérielle au contexte de sa production en passant par l'analyse du contenu et l'indexation. Les archivistes travaillent aujourd'hui à mieux faire connaître du grand public l'importance d'une bonne gestion des archives dès leur production, en vue de la préservation et de la protection de celles dont on aura besoin demain.

Le Conseil International des Archives a élaboré une première norme, la norme générale et internationale de description archivistique (isad-g). Pour une description générale et complète d'une unité archivistique, la description du producteur s'avère indispensable. C'est à cela qu'est consacrée la deuxième élaborée par l'ICA, la norme internationale sur les notices d'autorité utilisées pour les archives relatives aux collectivités, aux personnes ou aux familles (isaar-cpf).

Le présent atelier consacré à la description du producteur de documents portera sur la présentation de : a) l'objet et la structure de isaar-cp ; b) les éléments constitutifs de la norme ; c) les règles de description y relatives ; et un cas pratique de description d'un producteur.

### **2. Objectifs pédagogiques**

**À la fin de l'atelier, les participants seront capables de :**

1. Énumérer les éléments et les zones de description d'un producteur selon isaar-cpf ;
2. Utiliser les règles de description relatives aux différents éléments de la norme ;
3. Décrire un producteur de documents conformément à isaar-cpf.

### **3. Méthodologie**

#### **a. Introduction théorique :**

- o Brève présentation des concepts à la description d'un producteur ;
- o Discussion des avantages liés à la description d'un producteur dans la description d'une unité archivistique.

#### **b. Présentation sommaire :**

- o de l'objet et la structure de la norme isaar-cpf ;
- o des éléments (obligatoires et facultatifs) de la norme ;
- o es règles de description d'un producteur de documents.

#### **c. Exercices pratiques :**

- o Les participants seront soumis en ligne à un exercice pratique de description d'un producteur si le temps le permet ;
- o Le cas échéant, ils auront droit à une application des règles de description d'un producteur à partir d'un exercice.

#### **d. Questions-Réponses et discussion ouverte :**

- o Séance de questions-réponses pour clarifier les doutes et approfondir certains aspects spécifiques.

### **4. Profil des participants**

Il n'existe pas un profil spécifique pour participer à l'atelier. Cependant, les acteurs de la gestion documentaire seront plus intéressés.

### **5. Outils nécessaires aux participants**

Un ordinateur connecté à Internet avec un bon débit. Un kit comportant les nécessaire pour la prise de note et la restitution de résultats permettra aux participants d'être actifs pendant l'atelier.

**Durée :** L'atelier dure 90 à 120 minutes